

Guy Rocher  
sociologue, Université de Montréal

(1974)

# “ITINÉRAIRE SOCIOLOGIQUE.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Guy Rocher (1952)

## “ITINÉRAIRE SOCIOLOGIQUE”.

Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. XV, nos 2-3, mai-août 1974, pp. 243-248. Québec : département de sociologie, Les Presses de l'Université Laval.

M. Guy Rocher (1924 - ) professeur de sociologie et chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

[Autorisation formelle réitérée par M. Rocher le 16 août 2006 de diffuser tous ses articles dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [guy.rocher@umontreal.ca](mailto:guy.rocher@umontreal.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

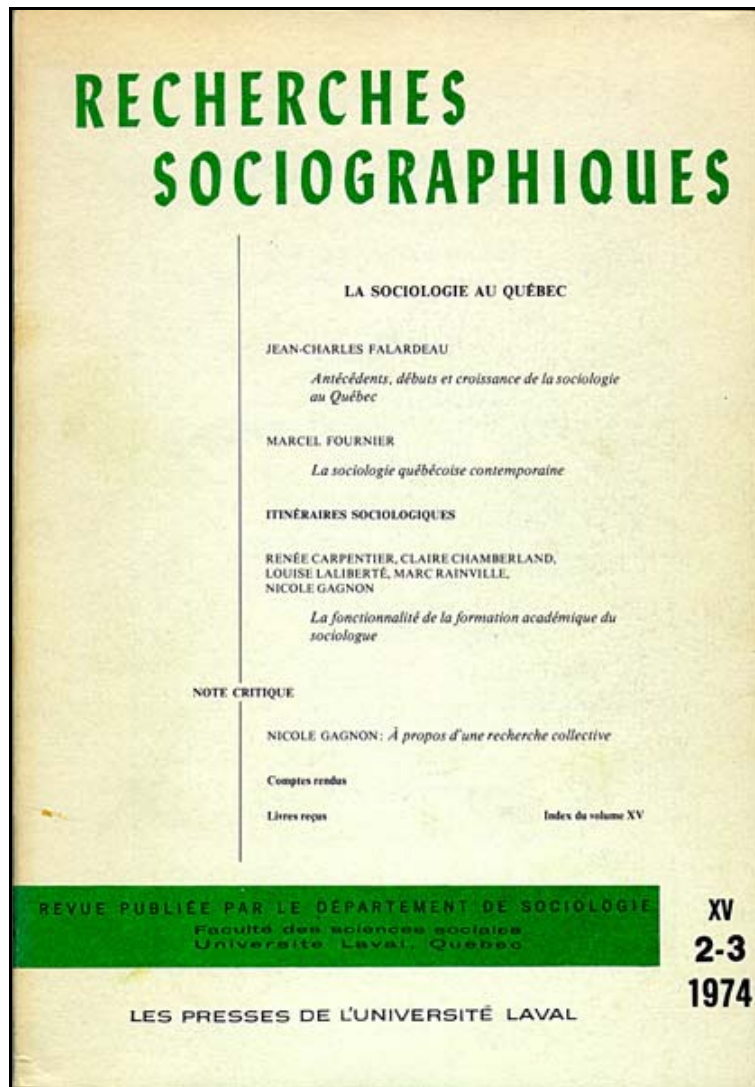
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 26 février 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Guy Rocher (1952)  
sociologue, Université de Montréal

"ITINÉRAIRE SOCIOLOGIQUE."



Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. XV, nos 2-3, mai-août 1974, pp. 243-248. Québec : département de sociologie, Les Presses de l'Université Laval.

Guy Rocher (1957)

“ITINÉRAIRE SOCIOLOGIQUE.”

Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. XV, nos 2-3, mai-août 1974, pp. 243-248. Québec : département de sociologie, Les Presses de l'Université Laval.

Ma venue à la sociologie s'explique, d'une part, par ma désaffection à l'endroit du Droit et, d'autre part, par une motivation de réforme sociale acquise particulièrement lors de mon passage dans l'Action catholique.

Je dois dire que j'appartiens à une famille établie dans le Droit, comme d'autres sont établies sur une ferme ou dans un commerce. Mes arrière-grands-pères, grands-pères, grands-oncles, oncles et cousins comptaient un nombre de juristes (notaires, avocats, juges) bien au-delà de la moyenne que l'on trouve dans les familles canadiennes-françaises. Je baignai dès ma jeunesse dans un milieu familial où l'on avait un respect presque sacré des institutions juridiques. La pratique du Droit fut donc pour moi une voie toute naturelle ; c'était celle que l'on avait valorisée à mes yeux depuis mon enfance. J'y entrai, mais sans enthousiasme. Une année d'études légales me convainquit que, bien que je prenais un certain plaisir à manier les concepts juridiques, je n'aimais pas la pratique légale et surtout je n'aimais pas l'angle sous lequel le Droit aborde les rapports humains, les rapports de l'homme avec la société et avec les objets sociaux et culturels. Sans le savoir, j'avais cherché dans le Droit une sorte de sociologie que je n'y avais évidemment pas trouvée.

À cette époque, j'étais en même temps engagé dans l'Action catholique, plus précisément la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.). Je décidai de m'y consacrer entièrement pour un temps. Cela dura trois ans. Ces trois années, où je fus ce qu'on appellerait aujourd'hui un « drop-out » des études, furent très importantes dans l'orientation de ma vie. En particu-

lier, c'est à travers l'Action catholique que je me découvris un goût croissant pour l'étude : je souffrais de ce que mon action sociale et celle du mouvement dans lequel j'étais engagé n'étaient fondées, à mes yeux, que sur une connaissance que je trouvais trop imparfaite de la société, de ses composantes, des courants de pensée qui y circulent, des mécanismes du changement social et de l'action historique. C'est à travers des interrogations de plus en plus nombreuses et un malaise croissant dans l'action que je perçus mon intérêt pour une science sociologique.

Cela fait que je vins à la sociologie non pas pour elle-même mais pour ce qu'elle pouvait apporter à l'homme d'action que j'avais été et que je croyais devoir être (ma vocation). Aussi, mon premier contact avec la sociologie eut-il l'effet d'un choc. Je fus déçu, étonné et fasciné. Je fus déçu, parce que la sociologie ne prétendait pas m'apporter les réponses que je cherchais et que j'avais cru un peu naïvement y trouver. Je fus étonné, parce qu'on me présentait une discipline d'observation aussi détachée que possible de toute intention d'intervention sociale, du moins dans l'acte même du sociologue. Je fus fasciné par les horizons intellectuels insoupçonnés que la sociologie m'ouvrait sur l'histoire, sur le monde de la pensée et ses fondements sociaux, sur la culture et la civilisation, sur l'homme lui-même enfin.

Émergeant de l'Action catholique et d'une vie d'action, je connus à l'Université Laval la première grande tentation intellectuelle, celle du positivisme comtien. Auguste Comte, Émile Durkheim, l'École sociologique française, Max Weber qu'on commençait à traduire en anglais, Georges Simmel m'obligèrent à mettre en question les absolus sur lesquels mon action sociale antérieure aussi bien que ma vie personnelle avaient été fondées. Je découvrais que je n'avais guère été marqué jusque-là par l'esprit scientifique, mais que celui-ci représentait une force et une autorité que je n'avais pas encore devinées. La « loi des trois états » d'Auguste Comte (passage successif de l'âge « théologique » à l'âge « métaphysique » et finalement à l'âge « positiviste », ou scientifique), malgré ses évidentes limitations, me révélait un nouveau mode de pensée que je trouvais troublant. Je me convertis à l'idée que, sans nécessairement abolir la pensée philosophique et théologique, le positivisme scientifique avait ap-

porté à l'humanité une puissance nouvelle à la fois dans la connaissance et dans l'action. Il fallait maintenant, au XXe siècle, relever le défi de savoir si le même mode de pensée et de connaissance pouvait s'appliquer à l'homme, à son univers social, culturel, mental et même affectif. La condition nécessaire pour relever ce défi consistait à rechercher les nouvelles voies de l'objectivité et de la rigueur rationnelle et logique dans la connaissance de l'homme et de son agir. La mise entre parenthèse des valeurs et jugements personnels me paraissait difficile à réaliser et toujours incertaine, mais je me convainquis qu'elle était essentielle à l'acquisition d'une connaissance plus valide et plus vraie de la réalité sociale. C'est à cette condition, m'apparaissait-il, que la sociologie pouvait faire une trouée inédite dans la connaissance de l'homme en même temps qu'elle pouvait le mieux servir l'homme d'action.

Mais l'homme d'action que j'étais, ou que j'avais été, était en voie de se redéfinir et même de changer d'identité. Au contact de l'Université Laval, je découvrais que j'étais en réalité un homme d'enseignement et de recherche, que c'était dans le milieu universitaire que je pouvais le mieux me réaliser et que c'est là que je me sentais le plus à l'aise et le plus moi-même. Plus de vingt-cinq ans plus tard, je crois encore que cette réorientation fut une des meilleures décisions de ma vie.

Je dus cependant modifier mes plans d'avenir et décidai de poursuivre des études de doctorat.

Mon séjour d'études à l'Université Laval m'avait surtout fait prendre contact avec la sociologie européenne, c'est-à-dire française et allemande. Je n'avais connu que superficiellement la sociologie américaine. Mais en 1950, il n'y avait vraiment qu'aux États-Unis qu'on pouvait aller poursuivre des études de doctorat sérieuses en sociologie. Je décidai de m'inscrire à Harvard, là où le contact avec la sociologie européenne me paraissait quand même le plus vivant, à travers la personne de Talcott Parsons. Je connus là une deuxième crise intellectuelle que je peux rattacher à ce que je nommerais le relativisme culturel. À l'Université Harvard, la sociologie s'enseignait dans le cadre de ce que l'on appelait le « Department of Social Relations », où se rencontraient l'anthropologie sociale, la psychologie sociale, la psychologie clinique et la sociologie. Oeuvre de Talcott

Parsons et de ses collaborateurs, cette difficile entreprise interdisciplinaire obligeait chaque étudiant aussi bien que chaque professeur à baigner dans des disciplines complémentaires de la sienne. C'est là que je pris pour la première fois vraiment contact avec la psychanalyse, l'œuvre de Freud et les travaux de ses disciples plus ou moins dissidents ; c'est là aussi que je m'initiai aux recherches de l'anthropologie sociale, particulièrement anglaise et américaine. Je fus profondément troublé par les nouvelles perspectives relativistes que ces contacts m'apportaient. Il m'apparaissait tout à coup que l'homme était soumis à des pressions internes très puissantes qui pouvaient déterminer son action à son insu, celles de l'inconscient, du refoulé, de l'instinctuel. En même temps, l'homme appartient à un univers social, culturel, idéologique qu'il érige en absolu, dont il reçoit des règles de vie qui s'imposent à lui comme des prescriptions fondées sur des vérités éternelles.

C'est Talcott Parsons qui m'enseigna la complémentarité entre l'inconscient en l'homme et les règles de conduite extérieures. Le Surmoi freudien correspond, dans la personne, aux prescriptions, censures et sanctions que porte la culture d'une collectivité, qu'elle propose et qu'elle impose à chacun des membres de celle-ci. De son côté, l'anthropologie, particulièrement incarnée à mes yeux par Clyde Kluckhohn qui enseignait alors à Harvard avec un grand brio, me fit prendre conscience avec beaucoup de force que la culture était variable, sans doute pas à l'infini, mais suivant un éventail quand même très étendu. Ce qui est interdit ici est permis là, voire imposé ailleurs ; les règles de conduite et les valeurs changent à travers le temps ; leur contenu se modifie souvent sans que la forme en soit affectée ; la hiérarchie des valeurs est affaire de temps et de civilisation. Bref, la vérité ne repose plus que dans ce à quoi l'on croit que l'on croit. Si l'homme y trouve une certaine sécurité, c'est cependant aux dépens de son intelligence.

Je revins de Harvard passablement ébranlé intellectuellement et spirituellement. J'avais le sentiment que les vérités sur lesquelles je m'étais jusque-là appuyé s'étaient littéralement effritées. En cinq ans, j'avais parcouru un chemin qui me paraissait bien long, depuis les certitudes de



l'Action catholique jusqu'au doute presque systématique du relativisme généralisé, en passant par le positivisme comtien et durkheimien.

Par ailleurs, j'avais trouvé un nouvel univers intellectuel : celui de la sociologie scientifique. À cette époque, cet univers de pensée présentait une certaine unanimité. On y trouvait sans doute des divergences d'école, mais aucune d'elles ne remettait en question la sociologie elle-même ni son mode de connaissance. Il s'agissait de divergences à l'intérieur d'un même univers de discours mais il n'y avait pas négation des fondements du discours.

Durant les années qui ont suivi mon retour de Harvard, j'ai tenté de me faire une certaine unité de pensée à l'intérieur de la sociologie. Je sentais le besoin de faire ma synthèse personnelle, dans laquelle j'essayais de réconcilier la sociologie européenne à laquelle je m'étais d'abord rattaché et la sociologie américaine que j'avais appris à mieux connaître, le positivisme et le relativisme, la sociologie théorique et la sociologie appliquée, le fonctionnalisme et l'interactionnalisme symbolique, et finalement le marxisme avec lequel je pris contact plus tardivement.

Cette synthèse personnelle, j'ai tenté de la réaliser dans deux contextes bien différents. Le premier fut celui de mon enseignement. Le défi du cours à donner, surtout celui qui avait pour fonction de présenter la sociologie à de jeunes étudiants, fut pour moi une source de grande joie et de constant renouvellement intellectuel. J'ai eu ce que je considère comme une chance, celle de connaître beaucoup de plaisir à l'enseignement. J'éprouvais une grande satisfaction à rassembler les éléments variés et disparates qui constituaient l'univers de la sociologie, à trouver les liens qui pouvaient les relier, à formuler une synthèse accessible à des esprits qui n'avaient pas encore été mis en contact avec les sciences de l'homme.

La salle de cours, la rencontre avec les étudiants, l'interrogation et la critique que ceux-ci m'apportaient, l'exploration des théories et des recherches sociologiques aussi bien qu'anthropologiques et psychologiques, les longues heures de bibliothèque et l'effort toujours à refaire pour unifier un monde de connaissances qui semblait défier le principe même de

l'unité, tout cela me stimulait considérablement et m'a comblé de beaucoup de joie.

Par ailleurs, un second milieu, bien différent du premier, me fut un autre défi, ce fut la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent). J'eus à faire la preuve, pour moi-même et mes collègues, que la sociologie pouvait apporter des connaissances et surtout un mode de pensée utile à une commission chargée de réformer un système scolaire. Je crois qu'après un certain temps, je réussis à convaincre mes collègues de la Commission Parent qu'on n'allait pas pouvoir trouver des axes de réflexion sur l'éducation dans une philosophie abstraite, faite de principes du genre : « l'éducation appartient d'abord aux parents, ensuite à l'Église, ensuite à l'État, lequel n'a que des pouvoirs supplétifs ». Il fallait plutôt emprunter d'autres voies et, en particulier, se demander quels seront les traits de la société de l'avenir, plus particulièrement du Québec de demain, pour lequel le système d'enseignement actuel forme les citoyens en herbe. Peut-être avons-nous, à la Commission Parent, été trop hantés exclusivement par une société québécoise de type industriel et n'avons-nous pas assez vu que cette société portait déjà les caractéristiques qui annonçaient la société post-industrielle. Mais la manière sociologique de poser le problème de l'avenir de l'éducation a eu au moins l'avantage de nous sortir des ornières des généralités et de donner à la Commission Parent un cadre de pensée qui a servi à faire son unanimité et à rendre ses recommandations peut-être un peu plus réalistes.

C'est au milieu des années 60 que je pris progressivement conscience que l'univers relativement unanime de la sociologie était en train de se déchirer. On adressait au sociologue des interrogations critiques sur les fondements de sa connaissance, sur les liens que le sociologue et la sociologie entretenaient avec les pouvoirs établis, sur la domination de classes dont elle était le reflet ou qu'elle servait à maintenir. L'objectivité de la sociologie, qui avait été, au début de ma carrière, un objectif dont la réalisation ne pouvait jamais être qu'imparfaite mais était toujours recherchée, était maintenant dénoncée comme une hypocrisie, le camouflage de l'influence subtile mais réelle de l'idéologie dominante sur la pensée sociologique. On demandait au sociologue de dire clairement à quoi il

croyait, d'énoncer ses positions idéologiques et ses valeurs, compte tenu du fait qu'elles influencent ses recherches et qu'il est plus honnête et plus vrai d'en être conscient et de les expliciter que de les cacher.

Je dois dire que je n'ai pas été personnellement très surpris par la critique radicale de la sociologie. Au fond, je retrouvais en elle des attentes que j'avais eues plus jeune, lorsque j'avais été déçu par la sociologie scientifique et que je réclamais de celle-ci qu'elle ne soit pas aveugle aux présupposés idéologiques qu'elle porte et qu'elle ne soit pas non plus aussi détachée qu'elle disait l'être de l'intervention sociale. Mais en même temps, je dois dire que j'ai fait à la sociologie critique un accueil réservé : ayant eu personnellement à me dégager de l'emprise d'une pensée doctrinale et dogmatique pour accueillir le discours scientifique, j'ai craint et je continue à craindre les nouvelles théologies qui se cachent derrière la subjectivité renaissante de la sociologie critique et radicale. Je me méfie des prophètes, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier, qui nous proposent de conscrire la sociologie au service d'une cause. Mon premier combat intellectuel, je dus le livrer contre la sociologie catholique ou chrétienne. Dans les années 40 et 50, c'était des moralistes et des théologiens qui reprochaient à la sociologie sa fausse objectivité et qui nous proposaient de mettre la sociologie au service de l'avènement d'une société chrétienne, dont on voulait alors qu'elle s'inspirât largement de la civilisation médiévale. Étant sorti péniblement de ce débat, je ne me suis pas senti pressé, dans les années 60, de livrer la sociologie à d'autres causes, même si celles-ci pouvaient paraître plus honorables. Le problème demeurerait à mes yeux le même : doit-on confondre discipline de pensée et discipline d'action ? Quels rapports doivent s'établir entre une discipline qui se veut un mode de connaissance et un art qui se veut une intervention sociale ?

Il est clair cependant que la sociologie de demain ne sera pas celle d'hier, même si on ne sait pas encore ce qu'elle sera. La phase critique et radicale que nous traversons présentement servira sans doute à épurer les sociologues et la sociologie, à sensibiliser leur conscience, à la fois intellectuelle et morale, à ce qu'on peut appeler la *position sociale, politique et même stratégique* de la sociologie dans la société. Bien sûr, la sociologie risquera toujours d'être conscrite non seulement au service de la clas-

se dominante, mais aussi au service des causes contestataires, bien qu'elle soit le plus menacée au moment même où elle se réclame de l'objectivité absolue. Mais il me semble que cette leçon nous a été enseignée durement et que les Sociologues ne seront pas près de l'oublier, même s'ils doivent se la faire rappeler de temps à autre.

Par ailleurs, il me semble clair qu'on ne pourra pas abandonner totalement l'héritage de rationalité et l'effort d'objectivité, si l'on veut fonder une discipline intellectuelle qui soit autre chose qu'une modalité anoblie d'action sociale ou politique. J'espère que nous ne reviendrons pas en arrière, vers un positivisme naïf, mais que nous saurons dégager de la tradition scientifique les lignes de force nécessaires au progrès d'une discipline sociologique intellectuellement valable.

Si la prétention a pu camoufler une fausse science, la sociologie radicale risque à son tour de camoufler une fausse action sociale. On a dénoncé avec raison les dangers et les limitations de la sociologie traditionnelle, sa fausse objectivité et ses alliances avec l'idéologie des classes dominantes. On a mis en lumière les faiblesses épistémologiques sur lesquelles a trop longtemps reposé la connaissance ambiguë qui est celle de la sociologie. Mais, à mon avis, il ne faut pas moins se méfier des simplifications et du dogmatisme d'une certaine sociologie radicale qui me paraît ressembler de trop près à certaines anciennes doctrines, en ce que, non contente d'annoncer ses orientations (ce que la sociologie traditionnelle a trop facilement négligé de faire, il faut bien le reconnaître), elle pose toujours ses conclusions en même temps qu'elle définit son problème.

J'ose espérer personnellement que l'on pourra aller vers une certaine réconciliation de l'ancienne rationalité épurée de la sociologie classique avec les intentions critiques, à la fois épistémologiques et idéologiques, de la sociologie radicale actuelle. L'histoire de la pensée procède rarement par un rejet total de ce qui a précédé : l'implantation d'une vérité toute neuve n'a finalement été le privilège que de biens rares moments historiques.

Fin du texte